

POSTULAT

Auteur PLR, par Marcel Delasoie
Objet Charte éthique des marchés publics
Date 13.12.2016
Numéro 5.0250

La problématique des marchés publics a déjà fait l'objet de nombreuses interventions dans ce plénum mais demeure à ce jour irrésolue. Dans le canton de Vaud, l'établissement d'une charte éthique des marchés publics signée et approuvée par le canton, les communes et toutes les associations professionnelles concernées par le marché de la construction a récemment été signée. Elle traite notamment le problème des prix qui ne doit pas être l'unique critère, du paiement des charges sociales, du paiement des impôts et de l'interdiction de la sous-traitance.

Tous les partenaires de cette charte se sont engagés à l'appliquer.

Conclusion

Nous estimons que cette charte éthique constitue un moyen intéressant pour redonner un peu de sérénité dans le domaine des marchés publics et demandons au Département des transports, de l'équipement et de l'environnement de mettre en place une charte similaire pour les marchés publics en Valais.